



PRé

POUR UNE RÉPUBLIQUE ÉCOLOGIQUE

## NEWSLETTER n°9

Vendredi 10 mars 2011

---

### Sommaire

P2 à 3	Edito – Par Guillaume Vuilletet, Président du PRé
P4 à 7	Article – Santé : quelles politiques publiques ?
P7 à 8	Revue de presse
P9	Agenda prévisionnel
P10	Bulletin d'adhésion

---

## Edito – Par Guillaume Vuilletet, Président du PRÉ

Il est difficile de ne pas commenter les fameux sondages qui placent Marine Le Pen en tête des intentions de vote au premier tour des élections présidentielles. Faisons un sort rapide à la question de la méthode de ces sondages.

Ce n'est pas la première fois qu'un sondage est contesté quant à sa fiabilité. A vrai dire je n'en sais pas grand-chose. J'ai toujours eu le sentiment qu'un sondage n'échappe jamais à l'intérêt de celui – ou celle- qui le commande. Et que le sensationnel permet toujours de mieux vendre du papier.

Mais le véritable enseignement n'est pas vraiment le résultat de ce sondage. Ce qui est particulièrement révélateur c'est que tout le monde appréhendait ce résultat et l'attendait.

Car pour reprendre l'argumentation développée par Renaud Dély - pour qui, dangereuse à 23% contre 21% Marine Le Pen ne le sera pas moins à 21 contre 23 – la réalité c'est que la crise toujours plus profonde que traverse notre pays, nourrit un mal-être social et politique qui renforce jour après jour le vote en faveur de Marine Le Pen.

La réponse des dirigeants socialistes en la matière est assez indigente. Que Nicolas Sarkozy joue un jeu

particulièrement dangereux dans son instrumentalisation de l'insécurité et de l'islamophobie est sans doute tout à fait réel. Que le mal-être social et politique qui nourrit Marine Le Pen trouve un carburant dans la politique du gouvernement est une évidence.

Mais il n'y a pas que cela. Ce qui nourrit profondément et depuis longtemps le vote en faveur du Front National, c'est aussi et surtout l'absence d'alternative aux politiques menées depuis une vingtaine d'années. C'est aussi et surtout la régression sociale vécue par nos populations. C'est aussi le sentiment qu'a nombre de nos concitoyens que leur quotidien est aujourd'hui profondément menacé par la mondialisation.

Mon autre ami Gael Brustier, qui vient de publier «au bout de la droite », soulignait dans un entretien sur Atlantico, que la montée de Marine Le Pen relevait des mêmes dynamiques que celles qui poussaient l'extrême droite dans de très nombreux pays d'Europe.

Gaël Brustier décrit une « peur du déclin » de l'ensemble du monde occidental. La formule sonne juste. La chute du mur de Berlin et la financiarisation de l'économie ont pulvérisé en même temps le

compromis social démocrate et le sentiment de sécurité que connaissaient les peuples occidentaux.

La crise financière a achevé la confiance qu'il pouvait avoir dans leurs élites. Non seulement elle est en passe de détruire ce qu'il pouvait rester de l'Etat providence mais la facilité avec laquelle ceux là même qui avaient mené le système dans le mur ont pu récupérer leurs avantages provoque une nausée compréhensible.

La crise est venue de ce qu'il y a de plus intime – le logement dont l'achat est à la base des subprimes- et elle se passe dans un contexte d'insécurités multiples. La moindre n'est sans doute pas l'insécurité sanitaire dont l'affaire du médiateur a relancé l'actualité. La dangerosité du médicament, en tant que telle, est déjà particulièrement anxiogène mais la réaction du dirigeant du laboratoire et les turpitudes des autorités sanitaires doivent plus que contribuer au sentiment hamletien qu'il y a décidément quelque chose de pourri dans notre société.

La réaction de Marine Le Pen n'est pas moins révélatrice de son confort face aux événements.

Commentant avec la modestie requise les résultats de ces sondages, elle a souligné que le printemps semblait propice aux grandes évolutions. Cela veut dire qu'elle se paie le luxe de s'associer aux révoltes arabes, comme elle avait il y a peu « récupéré » la laïcité. Marine Le Pen sait qu'elle n'a même plus besoin de sacrifier aux fondamentaux d'une extrême droite xénophobe ou cléricale. Il lui suffit de laisser faire l'air du temps.

Je mesure le danger à la sérénité de mes adversaires. Alors le danger est grand. Sans doute faut il continuer à dénoncer tout ce que représente le Front National. Mais cela ne suffit pas. Il faut un projet de reconstruction de la République, un projet qui affronte dans la même logique la crise sociale, la crise démocratique et la crise environnementale.

J'ai la conviction que c'est ce projet que l'écologie politique peut porter si elle arrive à dépasser la facilité qui est la sienne de profiter de la rente de situation environnementale. C'est à ce projet que le PRé souhaite contribuer.

## Article – Santé : quelles politiques publiques ?

**Pour garantir le droit de tous les citoyens à la santé, il est urgent de dépasser les conceptions strictement comptables pour promouvoir des politiques cohérentes qui s'attaquent réellement aux inégalités.**

Dans *Indignez-vous*, best seller du début de l'année 2011, Stéphane Hessel pointe les menaces qui pèsent sur le système français de protection sociale et de santé tel qu'il a été conçu par le Conseil National de la Résistance. Les réformes successives de l'assurance maladie, la loi Hôpital Patient Santé et Territoires de 2009 ou encore les projets du gouvernement sur la dépendance - avec un possible recours au secteur privé - conduisent effectivement à mettre en question la pertinence des politiques publiques françaises en matière de santé. En octobre 2007, Denis Kessler, P-DG de Scor, n'expliquait-il pas dans le magazine *Challenges* - pour s'en réjouir - que les réformes du gouvernement dans le domaine social avaient toutes pour objectif commun de « *défaire méthodiquement le programme du CNR* » ?

N'en déplaise aux partisans de l'« adieu à 1945 », l'accès de tous aux meilleurs soins quels que soient leurs revenus est un pilier de notre République. La préservation de la santé et l'amélioration des conditions des malades sont au cœur de l'Etat providence. Il s'agit d'un choix, d'une priorité, à notre

sens non négociable, qui est également au fondement de la santé économique et sociale d'une nation.

Or les politiques de santé actuelles sont pensées de manière compartimentée, au prisme principal de la « crise » comptable de l'assurance maladie. Réduire le « trou de la Sécu » est une obsession de politiques qui porte sur le respect des normes budgétaires et comptables imposées par les marchés financiers internationaux et les suppôts Organisation intergouvernementales ou transnationales qui s'en font les fidèles interprètes. On peut noter ainsi, avec inquiétude, le synchronisme du démantèlement de l'Etat providence en santé (baisse du remboursement solidaire et poids grandissant de l'assurance privée dans le remboursement de la médecine de tous les jours, rationalisation marchande de l'offre de soins sans pour autant toucher à la médecine libérale, etc.) et le développement de politiques qui visent principalement à « responsabiliser » les individus face à leur santé ... Une réorientation des politiques de santé et de santé publique est à l'évidence nécessaire.

## **Politique de santé**

S'agissant de l'assurance maladie, la pression a jusqu'à présent été mise sur les assurés : augmentation croissante du reste à charge depuis de nombreuses années (franchise, forfait, etc.) et lutte contre leurs « abus ». La conséquence de cette évolution est la privatisation du « petit » risque, qui ouvre la voie d'une « sélection des risques » par les assureurs. En réalité, le problème n'est pas tant de réduire le « déficit » que d'assumer le fait qu'il faut augmenter le niveau de financement de l'assurance maladie.

L'Hôpital public est le garant de l'égal accès à des soins de haute qualité. La rationalisation est nécessaire, mais l'introduction de mécanismes de marché sans régulation n'est à l'évidence pas la solution. Une amélioration de la prise en charge hospitalière passe en priorité par l'incitation à la coopération et l'aide à la coordination entre tous les acteurs plutôt que par leur mise en concurrence. La notion de qualité des soins est tenue pour évidente, alors qu'elle renferme des choix politiques. La définition d'indicateurs de qualité pertinents doit faire l'objet d'une négociation entre tous les acteurs – dont les représentants de patients – au lieu d'être réalisée, comme cela a été le cas jusqu'à présent, de manière technocratique par des gestionnaires et des économistes de la santé. Parallèlement, il est urgent de développer le réseau ville/hôpital. Casser la

frontière entre médecine de ville et médecine d'hôpital doit devenir une priorité.

Un autre chantier important de la politique de la santé est la négociation avec la médecine libérale. Depuis 1927, celle-ci jouit d'un grand nombre de libertés (installation, entente directe, etc.) sur lesquelles on doit aujourd'hui réfléchir. Depuis dix ans, les gouvernements de droite ont augmenté le tarif de la consultation dans des proportions qui ne sont pas comparables à l'évolution des salaires dans d'autres secteurs. Dans le même temps, le modèle libéral suscite de moins en moins de vocation (sauf pour les spécialistes dans les beaux quartiers des grandes villes). Un gouvernement de gauche se doit ainsi de réformer les conditions d'exercice de la médecine libérale et de repenser la répartition géographique des médecins de manière plus maîtrisée. La régulation de l'offre a essentiellement concerné la médecine hospitalière ; il est temps que l'on se penche sur le cas de la médecine libérale.

## **Politique de santé publique**

La construction de l'Europe de la santé doit être poursuivie, en donnant des compétences propres à l'Union. Il faut éviter que la Direction Générale Santé et protection du Consommateur ne soit conduite à économiciser ses politiques. Elle doit retrouver de l'influence en matière de santé publique et pas seulement dans le domaine de la protection du consommateur.

Il est urgent de bâtir de véritables politiques de santé publique, orientées vers la réduction des inégalités sociales de santé, et non vers la seule « éducation » de ceux qui ont des comportements délétères pour leur santé (tabagisme, alcoolisme, alimentation obésogène, absence d'exercice physique, etc.) et qui, comme par hasard, sont les plus nombreux dans les couches sociales les plus défavorisées de la population.

Une action plus volontariste doit être menée à l'égard des entreprises productrices de risques (industries agro-alimentaires, industries chimiques, industries pharmaceutiques, etc.). Agir pour la santé publique, c'est aussi lier plus systématiquement santé et environnement dans le cadre d'une politique de recherche et de surveillance épidémiologique. C'est développer la recherche sur les déterminants de santé et sur les conséquences sanitaires des transformations écologiques.

De manière plus spécifique, il est urgent de concevoir de vraies politiques de santé mentale et de lutte contre le handicap, qui restent les parents pauvres des politiques publiques.

### **Des politiques cohérentes contre les inégalités**

La priorité des politiques de santé doit être la lutte contre les vrais déterminants des inégalités de santé et des inégalités d'accès aux soins, qui sont d'ordre économique et social, par des politiques de redistribution. La transformation du comportement

individuel ne doit pas être pensée indépendamment du contexte socio-économique dans lequel il se réalise.

Les politiques de santé doivent être pensées dans le cadre d'un Etat providence que l'on consolide au lieu de le dépecer. En effet, le véritable déterminant de l'état de santé d'une population n'est pas son niveau de consommation de soins (l'exemple des Etats-Unis le montre), mais le niveau de ses inégalités sociales et l'amplitude de l'écart entre les plus riches et les plus pauvres.

C'est pourquoi il faut ainsi rompre avec la focalisation actuelle sur la réduction comptable des déficits de l'assurance maladie, qui justifie des réformes d'inspiration néolibérale dont la supposée efficacité mécanique est un leurre. Partout où l'on a laissé faire le marché, on a abouti à un niveau de dépenses de soins considérable (en % du PIB) et à de fortes inégalités. Là encore, le cas des Etats-Unis est éclairant.

Enfin, l'un des enjeux majeurs à l'avenir est de concevoir les politiques de santé comme de vraies politiques intersectorielles et interministérielles et éviter qu'elles ne restent l'objet de lutte entre ministères (cf. la concurrence entre les Ministère de l'alimentation et de la santé en matière de politique de lutte contre l'obésité). Les ministères en charge de l'industrie (maladies professionnelles), de l'économie (lutter contre de trop fortes inégalités salariales dont des travaux ont montré le lien avec les inégalités de

santé), de l'environnement, de l'alimentation et de la santé doivent, sur chaque sujet, apprendre à travailler ensemble.

Telles sont, à notre sens, les grandes orientations propres à garantir réellement le droit à la santé, principe de valeur constitutionnelle institué, en France, en 1946.

## Revue de presse

### 1. International/Europe

#### ▪ **Les députés européens veulent une taxe sur les transactions financières**

Source : [www.latribune.fr](http://www.latribune.fr) 08.03.2011

Après Nicolas Sarkozy, c'est au tour du Parlement Européen de plaider pour le principe d'une taxe sur les transactions financières. Le texte de la résolution précisant même que si "la mise en place de cette taxe à l'échelle mondiale s'avère trop compliquée, l'UE devrait l'appliquer au niveau européen". Qui a dit que le Parlement Européen ne servait à rien ? [Lire la suite](#)

### 2. Economie : débats /point de vue

#### ▪ **Seize organisations lancent un cri d'alarme sur l'avenir du photovoltaïque**

Source : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr). 28.02.2011

Alors que François FILLON a récemment exposé devant le conseil économique, social et environnemental, sa nouvelle politique « en faveur » de l'énergie photovoltaïque, les professionnels, mais aussi les associations, s'inquiètent devant ce « coup de vis » du gouvernement. [Lire la suite](#)

- **Une entreprise de sape contre la « responsabilité sociale des entreprises »**

Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) 08.03.2011

Dans l'entreprise de « déconstruction » du Grenelle de l'environnement, il faut aussi mentionner cette semaine, le probable recul de Matignon au sujet de la « Responsabilité sociale des entreprises ». Un projet de décret impose la publication et la vérification par un tiers du rapport RSE, mais à partir de quel seuil les entreprises seront concernées ? [Lire la suite](#)

### 3. Initiatives locales :

- **Création de l'association "Acteurs publics contre les emprunts toxiques"**

Source : [www.liberation.fr](http://www.liberation.fr) 08.03.2011

Dans le bras de fer entre les banques et les collectivités territoriales, Claude Bartolone, avec plusieurs collectivités lancent une «class action» et porte plainte contre certains établissements. [Interview](#)

### 4. Idées/Point de vue

- **Le pouvoir de Wall street**

Source : [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr) 04.03.2011

Le site « la vie des idées.fr » propose un compte rendu de lecture d'un essai (*13 Bankers, The Wall Street Takeover and the Next Financial Meltdown*) qui s'interroge sur la timidité des réformes du système bancaire et financier malgré l'ampleur de la crise. Les auteurs répondent qu'il faut regarder du côté des conflits d'intérêts entre les technocrates de Washington et les grandes banques d'investissement. [Lire la suite](#)



## Agenda prévisionnel

### ➤ **Pour une République Ecologique**

- **24 mars 2011 - 19H** : conseil d'administration

*Ordre du jour* : discussion et adoption du manifeste du PRé

*Lieu à déterminer*

- **7 avril 2011** : diner débat

*Invité* : Cécile Duflot

*Lieu à déterminer*

Retrouvez toutes les informations concernant l'association du Pré sur notre site internet [www.republique-ecologique.fr](http://www.republique-ecologique.fr)



**Bulletin d'adhésion au PRÉ**

**Je soussigné(e)**

**Nom :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

.....

**E-mail :** .....

déclare adhérer à l'association le PRÉ et avoir pris connaissance de sa charte et de ses statuts.

Fait à Paris

le :

Signature :